
Conférence du désarmement

4 février 2010

Français

Compte rendu définitif de la mille cent soixante-sixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 4 février 2010, à 10 h 25

Président: M. Md. Abdul Hannan(Bangladesh)

Le Président (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1166^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je voudrais commencer par inviter la Conférence à se prononcer sur la demande de participation à ses travaux émanant de Malte, État qui n'est pas membre de cette instance. Cette demande est reproduite dans le document CD/WP.555/Add.2. Une délégation souhaite-t-elle formuler des observations? Ce n'est apparemment pas le cas.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter Malte à participer à ses travaux, conformément à son règlement intérieur?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*): Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole au cours de la présente séance plénière officielle? Ce n'est apparemment pas le cas.

À ce stade, je voudrais vous informer que la prochaine séance plénière officielle se tiendra le mardi 9 février, à 15 heures, dans cette même salle. Le Vice-Ministre italien des affaires étrangères, M. Vincenzo Scotti, y fera une déclaration.

Je vais maintenant lever la séance plénière officielle et nous nous réunirons en séance plénière informelle ouverte uniquement aux membres et aux observateurs et consacrée expressément à la question de l'élaboration d'un programme de travail pour la session de 2010 de la Conférence.

La séance est levée à 10 h 25.